



A QUAND LA SORTIE DE CRISE ?

Dans un contexte de crise dans le secteur de la Santé et de l'Action Sociale, la CGT, avec les professionnels de toutes catégories confondus, exige des moyens supplémentaires humains et budgétaires pour améliorer leurs conditions de travail et la prise en charge de la population.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a interpellé le nouveau ministre des Solidarités et de la Santé, lors de la réunion d'information sur le risque d'épidémie du Coronavirus et les mesures prises en termes de protections des salariés.e.s, fin de semaine dernière, au ministère du travail, pour qu'il réunisse urgemment, sous le même format, les organisations syndicales des personnels médicaux, paramédicaux et les employeurs du secteur de la santé, du médico-social et du social privé et public.

Au vu de la situation de rupture de confiance des personnels tous confondus envers la capacité réelle de notre ministère à mettre les moyens nécessaires à disposition pour faire face à cette nouvelle épidémie qui se surajoute aux conditions déjà dégradées de l'hôpital public et des établissements en général de nos secteurs, il est nécessaire de poser des actes forts.

Les professionnels de nos secteurs d'activités qui sont les premiers exposés et mobilisés dans la période pour prendre en charge la population ne sont pas toujours informés et consultés comme il se doit, au niveau national, régional et local, dans cette période de risque épidémique COVID 19. En effet, à ce jour, dans de nombreux établissements, les représentants du personnel demandent la tenue de CHSCT et/ou des réunions avec les ARS et cela se traduit souvent par des non-réponses. Et au niveau national, à ce jour, aucune réunion n'a été initiée par le ministre des Solidarités et de la Santé avec les organisations syndicales et les employeurs, comme cela a été le cas dans la plupart d'autres ministères.

Face à cette épidémie, nous devons tous faire front ensemble, et il est vital d'associer les personnels à l'information, à l'élaboration des conduites et plans à tenir en la matière, et cela doit se traduire par des réunions régulières pendant toute la période de crise. C'est de la prérogative du ministère de les impulser pour garantir l'effectivité de ce dialogue social indispensable pour la gestion collective de la prise en charge de la population face à ce nouveau défi épidémique.

Le ministre annonce que « 260 millions vont être débloqués pour aides aux hôpitaux, sur des réserves de l'exercice budgétaires 2019 non dépensés ». Comment ne pas être stupéfait par cette annonce qui démontre que des financements existent et ne sont pas utilisés de suite, alors que les personnels crient leur colère depuis plusieurs mois pour obtenir des moyens supplémentaires.

Cette nouvelle épidémie en cours ne peut masquer le problème de fond que traverse notre système de santé et de protection sociale.

Nous exigeons l'ouverture de négociations, notamment sur le financement de la Sécurité Sociale, avec l'obligation de rehausser l'ONDAM à minima de 5 %, sur l'augmentation des salaires et des effectifs en personnel, sur l'arrêt des fermetures de lits, services et établissements...

Les premiers signes sont souvent les plus marquants et nous attendons beaucoup du nouveau ministre des Solidarités et de la Santé, mais il ne peut en être autrement au vu de la situation.

Montreuil, le 4 mars 2020.

Tél : 01.55.82.87.49

E-Mail :

sg@sante.cgt.fr

Case 538

263, rue de Paris

93515 Montreuil Cedex

19/20